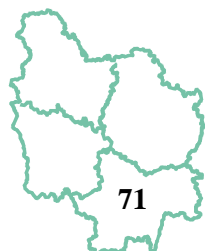


La Loire de Digoin à Saint-Hilaire-Fontaine

Communes : Bourbon-lancy, Cronat, Digoin, Gilly-sur-Loire, Lesme, la-Motte-St-Jean, Perrigny/L., St-Agnan, St-Aubin/L., Vitry/L.



← ZNIEFF de Type II n° 0005

Une **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type II** est un territoire composé de grands ensembles naturels (vallées, plateaux, massifs forestiers, landes, ...) riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Elle englobe souvent des ZNIEFF de type I où les scientifiques ont identifié des espèces rares, remarquables, protégées ou menacées du patrimoine naturel.

La vallée de la Loire de Digoin à Cronat est une zone inscrite à l'inventaire des ZNIEFF. Cette fiche vous permettra d'intégrer ces éléments dans tout projet de planification ou d'aménagement.

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE

Superficie : **9 000 ha**

Milieu(x) naturel(s) : **forêt alluviale, landes, prairies, grèves, cours d'eau, boires, bocage**

Protection existante au titre de la protection de la nature : **aucune**

Intérêt : **EUROPEEN**

ZNIEFF de type I incluses : **6**

Date des données : **1991**

Mise à jour : **1993**

Cette zone correspond au lit majeur inondable de la Loire de l'aval de Digoin jusqu'à Cronat. Ce secteur est soumis aux crues du fleuve, facteur essentiel de la dynamique et de la richesse des milieux qui s'installent dans ces zones instables. Les parcelles agricoles des différentes terrasses alluviales sont délimitées par un maillage bocager bien conservé qui dessine les tracés anciens des chenaux du lit mineur.

Un cours d'eau dynamique

Un fleuve n'est pas un simple chenal conduisant l'eau de sa source à la mer. Il est accompagné d'une vaste nappe d'eau souterraine, avec laquelle les échanges sont permanents. Ces échanges, les crues, la force du courant façonnent son lit : les bras morts, les îles en sont le résultat. La variabilité des milieux ainsi créés favorise la diversité des animaux et des végétaux. Certains poissons fraient dans les bras morts. Divers oiseaux nichent sur les îles où ils trouvent les conditions et la tranquillité qui leur sont nécessaires.

En Bourgogne, la Loire, l'Allier et le Doubs sont de bons exemples de ces cours d'eau divagants, dont la dynamique est encore très active. Ils comptent parmi les écosystèmes les plus riches de la région.

La canalisation, les endiguements, le remplacement de la végétation alluviale par des cultures vont à l'encontre du maintien de la diversité : celle-ci est nécessaire pour que le fleuve demeure un lieu de vie. Une plaine alluviale diversifiée reste un excellent système de régulation de la ressource en eau.



UN PATRIMOINE A PRESERVER

La diversité des êtres vivants – la biodiversité – est reconnue comme un élément essentiel des richesses terrestres, au même titre que l'eau ou les ressources géologiques. Son maintien passe par la protection des espèces, des habitats qui leur sont nécessaires, et des processus qui permettent la conservation ou la formation de ces habitats.

UN FLEUVE DIVAGUANT...

Les milieux aquatiques sont diversifiés : des eaux courantes dans le lit mineur de la Loire, des eaux dormantes au niveau des bras morts.

Les milieux terrestres sont soumis aux divagations de la Loire et donc très souvent remaniés ; on observe ainsi tous les stades de colonisation végétale depuis les surfaces de sables et de graviers nus jusqu'à la forêt en passant par des pelouses herbacées.

LA FORET ALLUVIALE ...

Localement, des boisements composés de Saule blanc, Peuplier noir, Tremble, Frêne élevé, Orme champêtre et Chêne pédonculé subsistent de part et d'autre du fleuve. Ils sont inscrits dans la Directive Habitats* parmi les milieux naturels à conserver en priorité compte tenu de leur forte régression en Europe.

DES PLANTES RARES ET DE NOMBREUX ANIMAUX...

De nombreuses plantes caractéristiques des grèves et pelouses de Loire forment des groupements originaux avec des plantes protégées comme la Spargoute printanière ou le Corinéphore. Sur les grèves nichent Petit Gravelot, Sternes et Oedicnème criard inscrits dans la Directive Oiseaux*. Cette zone est également fréquentée par le Castor qui se réinstalle tout le long du fleuve.



Peuplier noir



Castor

* **Directive Habitats** : la Directive européenne de 1992 a pour objet la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, sur le territoire européen. Elle fait obligation aux Etats membres de prendre les mesures de préservation de ceux-ci.

* **Directive Oiseaux** : Directive européenne de 1979 consacrée à la conservation des oiseaux sauvages sur le territoire européen. Une directive européenne fait obligation aux Etats membres de prendre les mesures de protection nécessaires.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

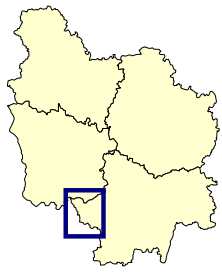
Ce patrimoine ne pourra être sauvegardé que si l'on est attentif à la qualité des milieux naturels. Afin de conserver l'intérêt écologique des sites, il est important de maintenir la dynamique du fleuve dont le lit mineur doit rester mobile. La présence de forêts alluviales est un atout pour la biodiversité, de même que les milieux ouverts des grèves sur lesquels il faut maîtriser la fréquentation en période de reproduction et les pelouses et prairies pour lesquelles la mise en labour est néfaste. Les extractions de matériaux, décharges et enrochements sont des pratiques également préjudiciables à la qualité de ces milieux.

ZNIEFF DE TYPE II N° NATIONAL : 260014817 N° REGIONAL : 0005

LA LOIRE DE DIGOIN A SAINT HILAIRE FONTAINE

SAONE ET LOIRE

0 5 10 km



Echelle

Source : DIREN données 2003 et IGN scan 250

 : ZNIEFF de type 2 voisines

